SÉMINAIRE

Droit du travail

LIEU
FER Genève

DURÉE
6 jours
en présentiel

PRIX
Membre
CHF 2'390.–
Non-membre
CHF 3'190.–

À PROPOS

Les participants pourront se familiariser avec des notions de droit du travail, telles que le paiement du salaire en cas de maladie ou d'accident, les obligations réciproques des parties, la résiliation abusive du contrat de travail, le licenciement immédiat, etc.

OBJECTIFS

Permettre aux chefs d'entreprises et aux collaborateurs chargés de la gestion des ressources humaines de comprendre des notions de droit du travail dans le but de les appliquer dans leur pratique quotidienne des relations du travail.

PUBLIC CIBLE

Ce cours est ouvert à toute personne intéressée, même sans connaissances juridiques préalables.

FORMATEURS

Juliette Jaccard
LL.M droit européen et droit international économique – SAJEC, FER Genève.

Alexandra Müller
Titulaire du brevet d'avocat – SAJEC, FER Genève.

Marina Popadic
Juriste, titulaire du brevet d'avocat - SAJEC, FER Genève.

David Ternande
Titulaire du brevet d'avocat – SAJEC, FER Genève.

Roxane Zappella
Titulaire des brevets fédéraux de spécialiste en assurances sociales et de formatrice d'adultes, ancienne vice-présidente du Tribunal de Prud'hommes de Lausanne - SAJEC, FER Genève.

CONTACT

058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch